

Grippe A(H1N1)

15 nouveaux cas recensés dans le canton de Neuchâtel, soit 45 cas au total

Le Département de la santé et des affaires sociales communique:

Depuis le dernier état de situation communiqué le 10 août 2009, 15 nouveaux cas ont été enregistrés, ce qui porte le nombre total des cas de grippe pandémique dans le canton de Neuchâtel à 45. De ces 15 nouveaux cas, tous ont été importés en majorité d'Italie, deux des Etats-Unis et un d'Espagne. A relever encore parmi eux une famille de quatre personnes de retour d'un séjour en Italie qui ont toutes été infectées par le virus H1N1. Et pour la première fois, deux personnes âgées de 36 et 40 ans ont été hospitalisées ce week-end pour une suspicion de H1N1 transmis en Suisse et le résultat microbiologique est encore attendu.

La majorité des personnes malades sont traitées à domicile où elles sont isolées durant sept jours. L'évolution est en général sans complication.

A ce jour, dans les hôpitaux de La Chaux-de-Fonds et de Pourtalès, le virus H1N1 a été recherché chez 194 personnes et 14 cas sont encore en attente de résultat.

A l'occasion de la rentrée des classes de ce jour, l'état-major de conduite de crise A(H1N1) rappelle que des directives ont été présentées aux écoles et aux crèches du canton en fin de semaine dernière et que des masques de protection ont été distribués à titre préventif dans les établissements scolaires du canton, soit un total de 13.000 masques.

Sur le plan suisse

A l'heure actuelle, l'objectif en Suisse est de limiter la propagation principalement dans l'entourage des personnes à risque accru de complications ou dans les contextes où le risque de transmission est élevé. Le nombre de cas continue de croître avec 752 cas confirmés. Des flambées de cas ont été signalées dans 13 cantons (AG, BE, BS, GE, GL, LU, OW, SG, TG, TI, VD, VS et ZH). Une flambée de cas signifie qu'au moins trois personnes groupées dans le temps et l'espace ont eu des symptômes grippaux. Depuis début juillet 2009, 11 personnes ont dû être hospitalisées, dont quatre suite à des complications liées à la grippe. Une personne se trouve aux soins intensifs dans le canton de Bâle.

En fin de semaine dernière, la commission fédérale pour la vaccination a transmis des recommandations concernant le vaccin contre la grippe pandémique : seuls les groupes vulnérables devraient se faire vacciner et la priorité irait aux professionnels de la santé ou s'occupant de nourrissons. Sont aussi visés les enfants et adultes souffrant de maladies chroniques. La prise en charge des personnes de plus de 65 ans interviendrait dans un

deuxième temps. L'OFSP va analyser ces recommandations avant de prendre position et de donner des directives aux cantons. C'est sur cette base que le canton de Neuchâtel adaptera sa stratégie.

Recommandations de l'OFSP

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) recommande à ce jour à toute personne revenant d'un voyage à l'étranger et qui présente un état fébrile >38 degrés et des symptômes de la grippe (toux, céphalées, myalgies) de rester chez elle durant une période des 7 jours suivant son retour. Si l'état clinique devait être inquiétant, il est recommandé de prendre contact par téléphone avec son médecin traitant. Sont particulièrement considérées comme personnes à risque, les femmes enceintes, les petits enfants de moins de deux ans et les personnes souffrant d'une maladie chronique.

Pour l'instant, le canton de Neuchâtel maintient son dispositif hospitalier pour les cas nécessitant une appréciation médicale. Les sites HNe de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds permettent d'accéder à une consultation spécialisée, d'apprécier les risques individuels et collectifs et la nécessité de prescrire du Tamiflu® et de suivre précisément l'évolution de l'épidémie.

Contacteur son médecin traitant en cas de doute

Les symptômes de la grippe A(H1N1) sont identiques à ceux de la grippe saisonnière, à savoir fièvre (>38), frissons, maux de gorge, rhume, douleurs musculaires, maux de tête et fatigue. A l'heure actuelle, les experts pensent que ce virus se transmet de la même manière que celui de la grippe saisonnière, soit via les postillons et les gouttelettes produites par des personnes malades qui toussent ou éternuent. La transmission indirecte par les objets (ustensiles de cuisine par exemple) ou les surfaces environnementales (poignée de porte par exemple) est également possible.

Le Service cantonal de la santé publique rappelle qu'en cas de crainte pour sa santé dans le cas de grippe A(H1N1), vous devez **contacter par téléphone préalablement votre médecin traitant** et éviter de vous rendre directement aux urgences. L'ensemble des médecins du canton de Neuchâtel a reçu des recommandations à cet effet. Vous ne devez en aucun cas vous rendre chez votre médecin pour éviter tout risque de contagion dans les salles d'attente. Vous êtes priés par ailleurs de rester autant que possible à la maison.

A défaut, vous pouvez aussi contacter Hôpital neuchâtelois par téléphone : Site Pourtalès au no 032 713 30 00 ; Site La Chaux-de-Fonds au no 032 967 21 11.

Précautions pour les personnes ayant des contacts avec un cas suspect

Le médecin cantonal rappelle l'importance des précautions d'hygiène à prendre face à un cas suspect :

1. Eviter les embrassades et de se faire la bise
2. Maintenir une distance d'au moins un mètre
3. Ne pas partager sa vaisselle et ses couverts avec d'autres personnes
4. Placer un mouchoir en papier devant la bouche et le nez pour éternuer et tousser
5. Se laver soigneusement les mains plusieurs fois par jour avec de l'eau et du savon

Renseignements et informations

Le public peut se renseigner efficacement sur la maladie et sur les recommandations de base en matière d'hygiène en se connectant sur le site officiel de l'Etat de Neuchâtel www.ne.ch/pandemiegrippe ou en appelant la ligne d'information pour le public de l'Office fédéral de la santé publique (OFPS) au no de tél. **031 322 21 00**.

Pour de plus amples renseignements:

**Dr Claude-François Robert, médecin cantonal au Service de la santé publique,
tél. 032 889 11 02.**

Neuchâtel, le 17 août 2009